



Conseil général de l'Hérault  
1000, rue d'Alco  
34087 Montpellier Cedex 04  
Tél.: 04 67 67 67 67  
[herault.fr](http://herault.fr)



Direction de la communication du Département de l'Hérault – Conception et création : LOWE STRATÉUS - Crédit photos : Olivier Mas, Cathy Agrimier, Christophe Cambon



# La viticulture et le vin en Hérault

Appellations, indications géographiques protégées, cépages



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



## Edito

L'histoire de notre viticulture prend racine dans l'Antiquité (VII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ). C'est dire combien cette culture a façonné nos paysages, notre histoire, les femmes et les hommes de ce territoire.

Si le vin dans l'Hérault est la pierre angulaire de notre culture, c'est aussi pour l'économie départementale près de 330 millions d'euros de chiffre d'affaires par an.

Pourtant cette filière traverse aujourd'hui une grave crise. Ce n'est pas la première fois dans son histoire. Il y a 100 ans, les événements de 1907 ont rassemblé des dizaines de milliers de défenseurs de la viticulture à Montpellier, Béziers, Narbonne, autour de Marcellin Albert et Ernest Ferroul.

Aujourd'hui, les viticulteurs doivent relever le défi du XXI<sup>e</sup> siècle et retrouver une place forte dans le paysage viticole mondial de demain. C'est le sens que nous voulons donner à notre accompagnement.

Mais le vin, c'est aussi et bien évidemment le plaisir de le partager, de le découvrir ou redécouvrir, de l'associer aux produits de nos terroirs. L'Hérault est riche de ses multiples cépages qu'il faut protéger et valoriser.

**Le Président du Conseil général de l'Hérault, Député.**



## Le vin en Hérault

Le département produit des vins sans indication géographique, des vins à indication géographique protégée (IGP) et des vins d'appellation d'origine protégée (AOP).

L'OCM (Organisation Commune des Marchés) vin de 2008 a introduit une nouvelle segmentation : à partir du 1<sup>er</sup> août 2009, les vins de pays précédemment identifiés sont d'office classés en IGP et les AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) en AOP. AOP et IGP auront jusqu'au 31 décembre 2011 pour confirmer définitivement leur démarche.

# L'histoire du vin dans l'Hérault



## 1 L'Antiquité

**Apportée par les Grecs, la vigne apparaît dans l'Hérault autour du VII<sup>e</sup> siècle avant J-C. Plus tard, elle se développe rapidement sous l'impulsion des Romains.** Le vin produit en Hérault, conservé notamment dans des amphores fabriquées à Béziers, est alors consommé à Rome,

mais aussi en Grèce et probablement au-delà, jusqu'en Egypte. En l'an 92, l'empereur Domitien ordonne l'arrachage d'une grande partie du vignoble héraultais, soupçonné de concurrence excessive vis-à-vis des vins romains! Il faut attendre le III<sup>e</sup> siècle pour voir la renaissance du vignoble languedocien.

## 3 De la Renaissance à la Révolution

**Le commerce du vin se développe à nouveau à partir du XV<sup>e</sup> siècle, et encore plus aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>. C'est l'époque de l'essor du port de Sète et de l'inauguration du canal du Midi en 1680, réalisé par le Biterrois Pierre-Paul Riquet.**



## 2 Du Moyen-Âge à la Renaissance

**Les influences contradictoires des Wisigoths, des Francs et des Arabes marquent un nouveau ralentissement, et c'est sous l'impulsion de l'Eglise que le vignoble connaît une nouvelle période favorable à partir de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement autour d'abbayes et de monastères restés célèbres: Valmagne, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Chinian...**

## 4 Après la Révolution

**Le vignoble connaît ensuite un développement important :** la production augmente rapidement jusqu'à la crise du phylloxéra à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui n'épargne pas l'Hérault.

## 5 La crise de 1907

**De mars à juin 1907, le Languedoc-Roussillon a vécu ce que l'on peut considérer comme la dernière grande révolte paysanne en France.** La surproduction, la chute des cours, mais aussi la fraude sur les

vins sont à l'origine de cette crise sans précédent qui a culminé lors des événements tragiques de Narbonne les 19 et 20 juin. Pendant ces deux jours, six personnes trouvent la mort face à la répression de l'armée.

## 6 L'histoire récente

**Le XX<sup>e</sup> siècle est celui de l'évolution vers la qualité, particulièrement à partir des années soixante-dix.** Des producteurs se tournent vers une viticulture haut de gamme, les AOC apparaissent et se développent. Aujourd'hui, l'Hérault produit des vins reconnus en France et à l'étranger.



# Les vins d'appellation d'origine protégée (AOP)



De «Coteaux du Languedoc» - AOC depuis 1985 - à «Languedoc»

> 322 145 hl produits en 2008

**Cépages :**

carignan, cinsault, grenache noir, mourvèdre, syrah (vins rouges); grenache blanc, clairette, bourboulenc, piquepoul, marsanne, roussanne, vermentino, maccabeu, ugni (vins blancs).

**L'appellation produit une diversité de vins allant**, selon la nature des sols, du fruité - à boire jeune - au robuste, avec un potentiel de garde reconnu. Depuis la parution du décret du 30 avril 2007, l'appellation « Coteaux du Languedoc », devient « Languedoc », et regroupe l'ensemble des AOC du Languedoc et du Roussillon. Dans l'Hérault, ce sont 119 communes qui peuvent prétendre à l'appellation régionale Languedoc.

**L'appellation Languedoc regroupe, entre autres**, des zones dites pédo-climatiques liées à l'influence des vents, la pluviométrie, la température moyenne ainsi qu'à l'ensoleillement. Ces zones, présentant des caractères

distincts, sont : Grès de Montpellier, Terrasses du Larzac, Pic-Saint-Loup, Pézenas, Picpoul de Pinet. Au sein de ces zones, se trouvent les terroirs Cabrières, Saint-Saturnin, Montpeyroux, Saint-Georges-d'Orques, Saint-Drézéry, la Méjanelle, Coteaux de Vèrargues, Saint-Christol.

**Les producteurs ont encore le choix, jusqu'en 2012**, d'utiliser l'une ou l'autre des dénominations (Coteaux du Languedoc ou Languedoc) pour leur étiquette.

**Dans l'Hérault, les appellations Faugères, Saint-Chinian, Minervois La Livinière et Clairette du Languedoc** ont des décrets spécifiques d'appellation d'origine contrôlée.

Minervois - AOC depuis 1985

> 16 communes de production

dans l'Hérault (45 dans l'Aude) qui représentent en 2005 le tiers de la production totale de l'appellation soit 51 749 hl produits (dont 95% rouge) en 2008.

**Cépages :**

grenache, syrah, mourvèdre, lladoner-pelut, carignan, cinsault, piquepoul noir, marsanne, roussanne, maccabeu, bourboulenc, muscat à petits grains.



**Le vignoble du Minervois s'étale sur l'Hérault au nord et à l'est et l'Aude au sud et à l'ouest, sur des sols à dominante calcaire**, avec une exposition plein sud, ce qui confère aux vins un caractère méditerranéen bien structuré. La commune de la Livinière donne son nom à une appellation Minervois La Livinière regroupant cinq communes.

Faugères - AOC depuis 1982 (2005 pour les blancs)

> 66 812 hl produits en 2008

> 7 communes de production

**Cépages :**

grenache, syrah, mourvèdre, carignan, cinsault.

**L'appellation Faugères s'étend sur des sols composés de schistes, à une altitude moyenne de 250 mètres** sur le versant sud des montagnes du Caroux. Elle produit des vins ronds, charpentés et colorés aux arômes de fruits rouges et de vanille.

> La production totale des AOP est de 593 814 hl en 2008

Clairette du Languedoc - AOC depuis 1948

> 11 communes de production

> 3 036 hl produits en 2008

**Cépages :** clairette blanche.

**La Clairette du Languedoc est un vin blanc sec ou moelleux. Sa couleur est proche de l'or**, elle exprime le plus souvent un nez de fruits mûrs, de pêche et de miel.

Saint-Chinian - AOC depuis 1982 (2004 pour les blancs)

> 20 communes de production

2 appellations communales depuis 2004 : Berlou et Roquebrun

> 115 086 hl produits en 2008

**Cépages :**

grenache, syrah, mourvèdre, carignan, cinsault.

**Les vignes du Saint-Chinian, situées à l'ouest du département, s'épanouissent sur des sols de schistes** pour donner des vins fruités, souples et généreux, à l'exception de la zone sud, située sur des cailloutis calcaires, offrant des vins plus denses et corsés.



# Les vins doux naturels les Muscats AOP

LA RÉPUTATION DES VINS HÉRAULTAIS DOIT ÉGALEMENT BEAUCOUP À LA QUALITÉ DE SES « MUSCATS », VINS DOUX NATURELS PARTICULIÈREMENT AROMATIQUES.



> La production est de 34 986 hl en 2008

Muscat de Lunel - AOC depuis 1943

C'est un vin fin et moelleux, généralement très fruité, produit exclusivement sur quatre communes, à partir de muscat à petits grains sur une surface n'excédant pas 350 ha.

Muscat de Saint-Jean de Minervois - AOC depuis 1949

Produit sur un sol calcaire à l'extrême ouest du département, à une altitude voisine de 200 m, il donne un vin doux naturel très aromatique, rond en bouche et doté d'un nez puissant aux arômes de citronnelle, d'abricot, de coing, de mandarine et de miel.

Muscat de Frontignan - AOC depuis 1936

Produit sur des sols caillouteux et secs malgré la proximité de la mer, il donne un vin doux naturel, élégant et généreux aux arômes complexes de fruits mûrs et d'agrumes.

Muscat de Mireval - AOC depuis 1959

Proche de Frontignan géographiquement, il s'en distingue par des saveurs fruitées. Il est gras et rond en bouche, révélant des arômes de miel et de fleurs.

# Les vins à indication géographique protégée (IGP)

L'HÉRAULT PROPOSE LA PLUS GRANDE DIVERSITÉ DE VINS À IGP EN FRANCE. DANS LE DÉPARTEMENT, ILS RECOUVRENT PRÈS DES DEUX TIERS DE LA SURFACE EN PRODUCTION.

Il s'agit de vins produits à partir des cépages traditionnels de la Méditerranée tels que le carignan, la syrah, le cinsault, le grenache pour les rouges, mais aussi avec d'autres variétés, notamment le merlot et le cabernet-sauvignon. Pour les blancs, on retrouve entre autres le grenache blanc, le maccabeu et le terret mais aussi le chardonnay, le sauvignon et le viognier. On distingue trois catégories de vins à IGP :



> La production est de 3 889 593 hl en 2008.

Les vins à IGP Pays d'Hérault

Comme leur nom l'indique, ils proviennent exclusivement du département. La rigueur avec laquelle ils sont élaborés (rendement limité, degré naturel minimum exigé) fait des vins IGP des médaillés réguliers dans les concours de vins (Paris, Mâcon, etc.).

Les vins à IGP de zones

Provenant de zones géographiques fixées par décret. On en compte vingt-quatre dans le département : Val de Montferrand, Mont Baudille, Côtes du Ceressou, Monts de la Grange, Coteaux d'Enserune, Coteaux du Libron, Coteaux de Murviel, Coteaux de Laurens, Côtes de Thongue, la

Bénovie, Cassan, Haute vallée de l'Orb, Saint-Guilhem-le-Désert (Gorges de l'Hérault), Coteaux de Bessilles, Côtes du Brian, Cessenon, Coteaux du Salagou, la Vicomté d'Aumelas, Collines de la Moure, Caux, Coteaux de Fontcaude, Bessan, Bérange, Côtes de Thau.

Les vins à IGP « Pays d'Oc »

Ce sont des vins à dénomination régionale, dont la notoriété a franchi les frontières. Ils sont issus de la sélection des meilleurs cépages internationaux et méridionaux. Ils peuvent être vins de cépages purs ou issus d'assemblages, pour donner des vins rouges aux arômes harmonieux et équilibrés, à la fois ronds, frais et fruités et des vins blancs légers et tendres.

# Vins et gastronomie les accords mets et vins

LA GRANDE DIVERSITÉ DES VINS PRODUITS EN HÉRAULT PERMET UN MARIAGE HARMONIEUX AVEC UNE TRÈS GRANDE VARIÉTÉ DE PLATS. LA CUISINE MÉDITERRANÉENNE (MAIS PAS SEULEMENT !) EST PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉE AVEC LES VINS DU DÉPARTEMENT.

Les propositions qui suivent n'ont pas de valeur « scientifique » ni de prétentions exhaustives mais vous permettront des associations gagnantes à coup sûr.

## > Entrées



Huîtres de Bouzigues, fruits de mer,	Picpoul de Pinet
Coquillages	Languedoc blanc
Anchoïade	IGP rosé
Poivrons grillés	Clairette du Languedoc Saint-Chinian rosé
Melon	Muscat
Tarte pissaladière	Minervois rosé
Salade de pois chiches	Languedoc rosé
Tielle sétoise	Saint-Chinian rosé
Olives Lucques	AOP ou IGP rosé
Asperges d'Oc	IGP rosé

## > Poissons



Loup, daurade grillée	Picpoul de Pinet Languedoc blanc
Sardines	IGP rosé - Minervois blanc
Bourride sétoise	Clairette du Languedoc IGP blanc



## > Viandes - Volailles



Volaille fermière rôtie	Faugères IGP rouge
Viandes blanches en sauce	Faugères IGP rouge
Viande rouge	Minervois, Faugères
Gibier	Languedoc rouge Minervois
Viandes en sauce, blanquette, navarin	Languedoc rouge
gardianne, rognons de veau	
Côtes d'agneau grillées	Saint-Chinian rouge

## > Fromages et desserts



Fromages de vache	Saint-Chinian IGP rouge
Pélardon au miel	Faugères blanc
Pélardon sec	Faugères rouge
Roquefort et Laguiole	Muscat
Desserts	Clairette rancio Muscat
Navets de Pardailhan	Saint-Chinian rouge
Marrons d'Olargues	IGP blanc

## > Autres spécialités locales



# Les Chiffres clés

La production, les exploitations, la commercialisation

1<sup>er</sup> DÉPARTEMENT  
VITICOLE  
DU LANGUEDOC-  
ROUSSILLON

35% de la superficie  
38% des volumes  
(45% des vins de table,  
42% des vins de pays,  
21% des AOP)

**338 M€**

de chiffre  
d'affaires en 2008

**56%**  
du chiffre d'affaires  
de l'agriculture  
du département

**35%**  
du chiffre d'affaires  
viticole de la région

Le vignoble

**50%**  
de la surface agricole

**16%**  
de la surface totale  
du département  
(100 083 ha en 2007)

2<sup>e</sup> DÉPARTEMENT  
VITICOLE FRANÇAIS

**86 166 ha**

en production et  
4 957 130 hl récoltés  
en 2008 dont :  
- 79% en vins de pays  
- 9% en vin sans IG  
- 12% en AOP

**8 489**  
exploitations  
viticoles (en 2007)

**1 300**  
caves particulières

**73**  
caves coopératives  
(70% de la production)



# Les défis de la viticulture d'aujourd'hui pour l'Hérault

ENCORE PLUS QUE LA CONCURRENCE DES AUTRES RÉGIONS AU NIVEAU NATIONAL, LE PRINCIPAL DÉFI À RELEVER POUR LA VITICULTURE HÉRAULTAISE EST CELUI DE LA MONDIALISATION : LE MARCHÉ DU VIN EST AUJOURD'HUI INTERNATIONAL.



> **L'Hérault connaît une transformation profonde de sa viticulture**

**Historiquement concentrée autour du bassin méditerranéen, la production viticole concerne désormais d'autres continents :** on parle du "Nouveau Monde" (Argentine, Chili, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Etats-Unis) pour qualifier les principaux pays apparus depuis quelques années dans la concurrence. Ces pays ont conquis une part de marché atteignant le quart des exportations

mondiales, après la France, l'Italie et l'Espagne. Derrière ces leaders se profilent des pays émergents, notamment en Asie (Chine, Inde).

Parallèlement, les pays consommateurs se sont diversifiés et les modes de consommation ont bougé. En France, premier consommateur mondial, les vins AOP sont en progression (volumes triplés depuis 1970) mais la consommation globale est en baisse. En revanche, des pays comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne sont des marchés en développement. D'autres, où la consommation reste modeste sont prometteurs : Scandinavie, Russie, Chine, Japon, Corée du Sud, voire Inde.

Dans ce contexte, l'Hérault connaît une transformation profonde de sa viticulture : historiquement orientée vers la production de vin de consommation courante, elle évolue pour s'adapter à la demande. Depuis les années 30, le vignoble a perdu quelque 90 000 hectares. Mais il s'est orienté vers la qualité : entre 1981 et 2004, 55 000 ha ont été replantés en cépages améliorateurs, ce qui représente des investissements atteignant 825 millions d'euros.

Parallèlement, il s'agit de répondre aux besoins croissants d'espaces pour les autres activités humaines et de limiter les risques environnementaux.



# Quelles actions face aux enjeux de la mondialisation ?

FACE À L'IMMENSE DÉFI DE LA MONDIALISATION ET À L'ÉVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION DU VIN, LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LA FILIÈRE VITICOLE VERS LA QUALITÉ DES PRODUITS ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES.

## 1

Restructurer le vignoble

**Cela passe par la proposition d'outils fonciers destinés à améliorer et à restructurer le parcellaire viticole. C'est une compétence du Département.** Il s'agit entre autres d'aménagements fonciers consécutifs aux arrachages des années précédentes en vue de préserver les terroirs et les paysages, et d'actions préventives pour conserver les parcelles viticoles nécessaires à un équilibre économique des exploitations.

## 2

Moderniser les entreprises

**Pour faire face à la mondialisation, les entreprises vitivinicoles doivent se donner la capacité de transformer les outils de production.** Il s'agit pour le Département d'apporter à ces entreprises un appui aux investissements pour la transformation, l'élevage, le conditionnement des vins mais aussi leur promotion et leur commercialisation. Le Département intervient également



dans l'amélioration de la qualité des eaux grâce à des mesures agri-environnementales (réglage de pulvérisateurs, création d'aires de lavage des machines à vendanger, traitement des effluents des caves particulières) et finance la mise en place de la traçabilité dans les coopératives agricoles en vue d'améliorer la qualité et la sécurité alimentaire des produits.

## 3

Offrir des outils de haute technologie



**Après la mécanisation dans les années cinquante, la filière vitivinicole connaît une nouvelle vague de mutations technologiques.** Elle vise d'une part à adapter le vignoble au réchauffement climatique par une

maîtrise des apports d'eau à la vigne. D'autre part, elle permet d'adapter les qualités gustatives du vin au goût des consommateurs dans le cadre d'une concurrence mondialisée grâce au suivi de maturité de la plante.

## 4

L'observatoire viticole : un outil au service de la filière vitivinicole  
[www.obs-viti-cg34.com](http://www.obs-viti-cg34.com)

**Le Département propose aux acteurs héraultais de la viticulture un outil d'analyse permettant de :**

- mieux connaître la viticulture départementale et régionale en mettant à disposition des données quantitatives et qualitatives sur "l'offre" en Hérault,

- analyser la demande des consommateurs, en France et à l'étranger,
- présenter un suivi économique spécifique à la filière.



> La filière vitivinicole connaît une nouvelle vague de mutations technologiques

## > Glossaire

## > AOP

Appellation d'Origine Protégée, désigne la dénomination d'un vin dont l'élaboration doit avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté.

## > Arôme

Désigne les sensations olfactives (l'odeur) procurées par un vin.

## > Assemblage

Mélange de cépages.

## > Bouche

Pour un vin, ensemble des caractères perçus dans la bouche.

## > Bouquet

Pour un vin, ensemble des caractères perçus par le nez.

## > Cépage

Nom de la variété pour la vigne.

## > Garde (vin de)

Désigne un vin apte au vieillissement.

## > Moelleux

Désigne un vin (généralement blanc) doux, c'est-à-dire "au goût sucré".

## > Rancio

Caractère particulier pris notamment par certaines Clairettes du Languedoc lors de leur vieillissement.

## > Robe

Couleur pour un vin rouge (pour le blanc, on pourra dire "couleur").

## > Sec

Se dit d'un vin blanc peu sucré.

## > Tanin

Substance présente dans le raisin, donnant au vin certaines propriétés gustatives et sa capacité de conservation.

## > Terroir

Territoire aux caractéristiques spécifiques (sol, climat, exposition...).

## > IGP

Indication Géographique Protégée, désigne des vins dont les caractéristiques sont étroitement liées à une zone géographique dans laquelle se déroule leur production.

## > Contacts

### Conseil général de l'Hérault

Hôtel du Département  
Pôle insertion et développement économique  
Direction de l'agriculture et du développement rural  
Observatoire viticole  
1 000 rue d'Alco  
34087 Montpellier cedex 4

04 67 67 69 34  
[www.obs-viti-cg34.com](http://www.obs-viti-cg34.com)

### Hérault tourisme

Maison du tourisme  
Avenue des Moulins  
34184 Montpellier cedex

0825 34 00 34  
[www.unjourunterroir.com](http://www.unjourunterroir.com)  
[www.herault-en-languedoc.com](http://www.herault-en-languedoc.com)

### Fédération héraultaise des IGP de l'Hérault

Rond-point de la Vierge  
Maurin – BP 20006  
34875 Lattes cedex

04 67 07 03 26

### Syndicat des vins IGP pays d'OC

Domaine de la Manse  
Maurin – CS 70026  
34973 Lattes cedex

04 67 13 84 20  
[vindepaysdoc.com](http://vindepaysdoc.com)

### Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (dont AOP héraultaises)

6 place des Jacobins  
BP 221  
11102 Narbonne cedex

04 68 90 38 30  
[www.languedoc-wines.com](http://www.languedoc-wines.com)

### Fédération Régionale de la Coopération Viticole Languedoc-Roussillon

Rond-point de la Vierge  
Maurin – BP 20006  
34875 Lattes

04 67 07 03 20  
[www.vignerons.com](http://www.vignerons.com)

### Syndicat des vignerons indépendants de l'Hérault

"Terroirs et cépages"  
1 avenue du Président-Wilson  
34500 Béziers

04 67 09 28 80  
[www.vigneron-independant.com](http://www.vigneron-independant.com)

### CIVAM BIO 34

Maison des Agriculteurs Bio  
Mas de Saporta CS 50023  
34875 Lattes cedex

04 67 06 23 90  
[www.civamagrobio34-asso.fr](http://www.civamagrobio34-asso.fr)